



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/666
12 novembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session
Point 18 c) de l'ordre du jour

NOMINATIONS AUX SIÈGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES SUBSIDIAIRES
ET AUTRES NOMINATIONS

Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Igor V. GOUMENNY (Ukraine)

1. À sa 24e séance, le 8 novembre 1996, la Cinquième Commission a examiné une note du Secrétaire général (A/51/103) concernant un siège qui deviendra vacant au Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies du fait de l'expiration du mandat de l'un de ses membres, le 30 juin 1997.
2. Le Vérificateur général des comptes du Ghana a été proposé par son gouvernement pour le renouvellement de son mandat comme membre du Comité des commissaires aux comptes, pour une durée de trois ans à compter du 1er juillet 1997.
3. La Cinquième Commission a décidé, par acclamation, de recommander la nomination du Vérificateur général des comptes du Ghana comme membre du Comité des commissaires aux comptes pour un mandat de trois ans commençant le 1er juillet 1997.

RECOMMANDATION DE LA CINQUIÈME COMMISSION

4. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer le Vérificateur général des comptes du Ghana membre du Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies pour un mandat de trois ans commençant le 1er juillet 1997.
